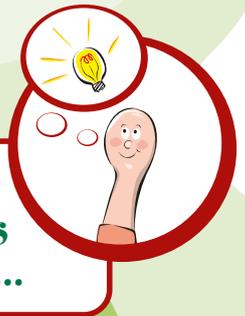


# Le compostage, c'est PLUS pour le jardin, et MOINS pour la poubelle

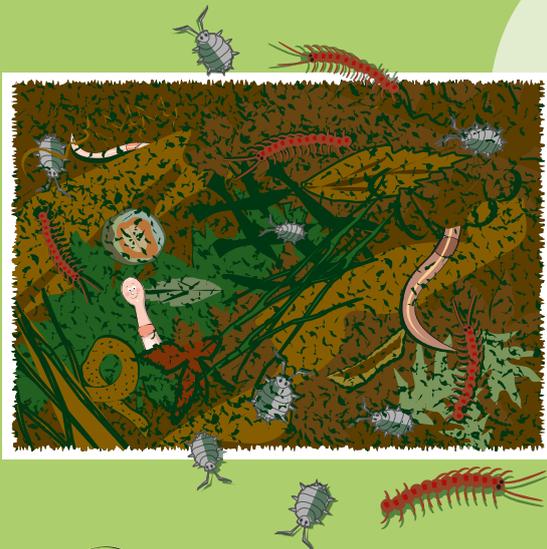


Plus de 30% des déchets ménagers sont des déchets organiques facilement décomposables. Le compostage individuel, réalisé « à la source », est le meilleur moyen de valoriser ces déchets. Il permet en effet de réduire les quantités d'ordures ménagères que la collectivité doit collecter, transporter et traiter. De plus, il constitue un précieux engrais, naturel et gratuit, qui remplace avantageusement le terreau.

**Composter nos déchets organiques ne demande qu'un léger changement de nos habitudes et quelques minutes par jour...**

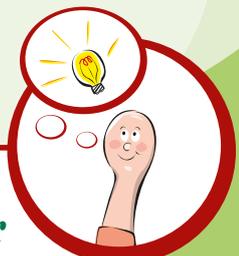


## Le compostage, ou l'art de recycler la matière organique



Le compostage reproduit le cycle naturel de la matière. Cette transformation en humus est un processus biologique, en présence d'air, dû à l'action des êtres vivants du sol : bactéries, champignons, insectes, vers de terre...

**Le compost est une substance grumeleuse et friable, de couleur brun foncé et à l'odeur de sous-bois. C'est de l'humus qui contient des éléments nutritifs utiles à la croissance des plantes.**





# Quels déchets composter ?



## Menu



En principe, tous les déchets organiques peuvent être compostés. Mais les exceptions existent, **attention...**

## OUI

### Les déchets de cuisine :

épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas, coquilles d'œufs concassés, marc de café et son filtre, pain rassis...

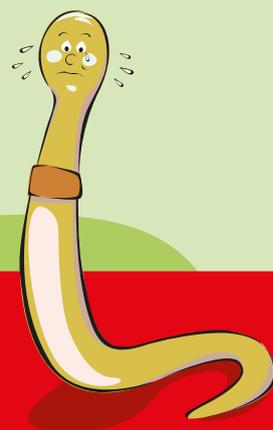
### Les déchets de jardin :

fanés de légumes, fleurs et plantes fanées, «mauvaises herbes» non grainées, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies broyées...

### Autres déchets non traités :

mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois (en quantités modérées), sciure et copeaux de bois, fumier, paille, foin...

## NON



Les tailles de thuyas, lauriers et résineux, les trognons de choux, les pelures d'agrumes, la terre, les coquilles d'huîtres, les restes de viande et de poisson, les végétaux traités chimiquement, les plantes malades, les papiers et cartons imprimés, les litières d'animaux, les balayures et poussières d'aspirateur, ...



# Les 3 règles d'or pour réussir son compost

La transformation des matières organiques se fait naturellement. Mais pour l'orienter vers la production accélérée de compost, il est nécessaire de respecter trois règles simples et efficaces :



## 1 Réduire en morceaux

La décomposition est plus facile et plus rapide si les déchets sont fragmentés (20 cm maximum).

## 2 Surveiller l'humidité

Le compost doit être humide comme une éponge pressée.



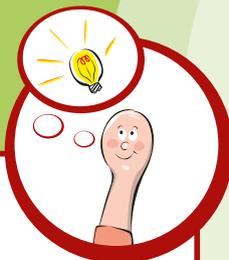
## 3 Diversifier et mélanger

Le brassage aère le compost et active la dégradation. Diversifier les apports permet d'atteindre un bon équilibre.

- **Les carbonés** (feuilles mortes, tailles, branches, herbes sèches...) avec **les azotés** (déchets de cuisine, tontes de gazon...)

- **Les humides** (gazon, épluchures) avec **les secs** (tailles sèches broyées, paille...)

**Laisser sécher les tontes de gazon au sol avant de les introduire dans le composteur. Les tailles de haies étalées sur le sol peuvent être réduites par un passage lent de tondeuse. Utiliser éventuellement un couvercle pour permettre au composteur de conserver la chaleur et de limiter l'évaporation et, inversement, les excès d'eau de pluie.**



# Comment utiliser le compost ?

C'est un engrais idéal pour tous les jardins.

## Le compost jeune

De 4 à 6 mois, peut être épandu en surface et servir de paillage autour des arbres ou entre les rangs des cultures (sans contact avec les racines pour ne pas les « brûler »).

## Le compost mûr

De 9 à 12 mois, peut être incorporé comme fertilisant dans la couche superficielle du sol, à l'automne ou au printemps :

- au potager (1 à 5 kg par m<sup>2</sup> chaque année) ou dans le jardin d'agrément, à l'automne ou au printemps,
- pour les plantes vivaces, les plates-bandes, les jardinières et les haies,
- en rempotage (en mélange avec 3/4 de terre),
- lors de la plantation d'arbres ou d'arbustes fruitiers (en mélange avec 3/4 de terre).



Il est préférable de ne pas stocker le compost pendant plus d'un an. Sinon, les substances organiques se minéralisent trop et ne peuvent contribuer suffisamment à l'enrichissement du sol.

